

**Procès-verbal du conseil de la municipalité de
Saint-Mathieu-du-Parc**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC**

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2018**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
AFFAIRES COURANTES**

- 01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 02. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS**
 - 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018
- 03. CORRESPONDANCE**
- 04. APPROBATION DES COMPTES SOUMIS**
- 05. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 5.1 Avis de motion et présentation d'un projet de Règlement 2018-06 relatif à l'entretien ou l'amélioration du chemin McLaren (651 et 701) et chemin Champagne (de 1020 à 1170) - hiver 2017-2018
- 06. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1 Nomination de Monsieur Rémi Descôteaux au poste Capitaine intérimaire du service des Incendies de Saint-Mathieu-du-Parc
- 07. TRAVAUX PUBLICS**
 - 7.1 Appel de candidature pour l'embauche d'un (1) employé saisonnier, temps plein, pour les travaux publics
 - 7.2 Autorisation - Signalisation Kalitec Inc. – Affiche de bienvenue
- 08. URBANISME**
 - 8.1 Entérinement – correspondance pour l'entreprise 9162-0153 Québec Inc. - immeuble situé au 1220, chemin Saint-Joseph
 - 8.2 Avis de motion et présentation d'un projet de Règlement relatif à la modification du règlement administratif numéro 105 portant sur les dispositions régissant l'application des règlements, des infractions, des tarifs, des permis et certificats et de la terminologie
 - 8.3 Avis de motion et présentation d'un projet de Règlement relatif à la modification du Règlement de zonage numéro 106 portant sur la modification de certaines dispositions réglementaires et sur la modification du plan de zonage afin de répondre mieux aux particularités du territoire
 - 8.4 Remboursement – déneigement d'une partie du chemin public – chemin Bruno Lord
 - 8.5 Nomination des fonctions des officiers du Comité consultatif d'urbanisme
- 09. HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT**
- 10. DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATIONS, CULTURE & LOISIRS**
 - 10.1 Nomination de madame Agapi Bourdeau Kadianakis au poste d'agente au développement et à la vie communautaire
 - 10.2 Commission Hockey Mineur de Saint-Boniface inc. – saison 2017-2018

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

10.3 Demande d'aide financière de Groupe Voix de femmes -
Maison la Tradition - Journée internationale des femmes –
9 mars 2018

11. AUTRES SUJETS
12. PRÉSENCE À LA SÉANCE
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC SESSION ORDINAIRE DU 5 MARS 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, tenue le cinquième jour du mois de mars deux mille dix-huit (5 mars 2018) à 19h00 au centre communautaire, 520, chemin Déziel.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Josée Magny, mairesse
Michel Langlois, conseiller
Renald Grenier, conseiller
Véronique Latte, conseillère
Louis Tremblay, conseiller
Daniel Gagnon, conseiller
André Bordeleau, conseiller

FORMANT QUORUM.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19h00), sous la présidence de Madame Josée Magny, mairesse et présidente d'assemblée.

AFFAIRES COURANTES

01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-03-036

Il est proposé par Michel Langlois, conseiller, appuyé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6), que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mars 2018 **en laissant le point « Autres sujets » ouvert.**

ADOPTÉE

02. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018

Considérant que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Considérant que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2018-03-037

À ces causes, il est proposé par Renald Grenier, conseiller, appuyé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6), que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018, soit et est adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

03. CORRESPONDANCE

01. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

1.1 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- Investissements pour la rénovation de certaines écoles dans la MRC de Maskinongé

1.2 Ministère de l'Économie, de la Science de l'Innovation

1.2.1 - Nouveau programme pour soutenir la reprise collective et assurer le maintien de la propriété québécoise des entreprises

1.2.2 - Investissement d'un fabricant de meubles maskinongois pour élargir son offre à l'international

1.3 Ministère de la Famille

- Appel de projets 2018 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés

02. GOUVERNEMENT DU CANADA

2.1 Environnement et changement climatique Canada

- Informations sur le Règlement sur certaines substances toxiques interdites

03. MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC DE MASKINONGÉ)

- **3.1** Tarif pour l'utilisation du Service technique - gestion des cours d'eau

- **3.2** Vente pour défaut de paiement des taxes

04. MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

- Part de la 9e ristourne de La Mutuelle des municipalités du Québec

05. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE

- Subvention pour l'implantation de nouveaux écocentres municipaux

06. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

- Mini-Scribe: mars 2018, volume 27, numéro 3

07. CONVOCATION / INVITATION

- **7.1 Pôle d'économie sociale de la Mauricie:** invitation à une rencontre en économie sociale - 28 mars

- **7.2 Municipalité de Charette:** invitation au lancement officiel des festivités du 100e anniversaire de Charette

- **7.3 Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie:** invitation à la rencontre annuelle en loisir municipal

- **7.4 CDC de Maskinongé:** invitation à participer au Défi Santé 2018

- **7.5 Saines habitudes de vie en Mauricie:** invitation à une conférence gratuite sur "L'initiative citoyenne, le moteur de changement de nos milieux de vie"

- **7.6 Hydro-Québec:** invitation à une session d'information et d'échanges

08. DEMANDE DE SOUTIEN - AIDE FINANCIERE

- **8.1 Maison La Tradition :** demande de participation financière et invitation à l'événement La Journée des Femmes 29e édition

- **8.2 Demande citoyenne:** demande de participation financière - stage au Pérou avec l'école Polytechnique

- **8.3 Club plein air Le Huard:** remerciements et planification d'une rencontre

09. LETTRE CITOYENNE

- **9.1 Association des propriétaires et des locataires riverains des Lacs en Croix, Barnard et Régis:** avis - consultation sur une demande d'utilisation du territoire public - projet le Baluchon des Lacs

- **9.2 Lettre citoyenne:** offre d'achat de terrains – secteur du Lac-des-Quatre

- **9.3 Lettre citoyenne:** demande d'achat d'un défibrillateur pour la Municipalité

- **9.4 Lettre citoyenne:** problématique causée par le transport des poids lourds sur le chemin Lac-McLaren

- **9.5 Lettre citoyenne:** demande d'emprunt du thermos municipal pour un projet personnel - École de la Tortue-des-Bois

10. AUTRES

- **10.1 Thomson Reuters:** formation - La nouvelle Autorité des marchés publics: ses pouvoirs et ses effets sur les municipalités et ses contrats municipaux

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

- **10.2 Service d'Intervention d'Urgence Civil du Québec:** demande d'une rencontre pour discuter de leurs services
- **10.3 Pôle d'économie sociale Mauricie:** appel de projets pour son tout nouveau Parcours d'expérimentation L^B04
- **10.4 Journées de la culture:** thème de la 22e édition des Journées de la culture
- **10.5 L'Accorderie:** remerciements au conseil pour leur collaboration
- **10.6 Municipalité de Charette:** offre de service de préventionniste
- **10.7 Plaza de la Mauricie:** forêt d'étoiles Cominar au profit d'Opération Enfant Soleil
- **10.8 CERIU:** bulletin Infrastructures janvier 2018
- **10.9 Organisme de bassins versants du Loup et des Yamachiche:** bulletin d'information - volume 10, no 1, février 2018
- **10.10 Table de concertation sur le développement local et régional:** nouvelle programmation 2018 pour le Café Web
- **10.11 Municipalité de Sainte-Ursule:** changement de nom

11. PUBLICATION ET REVUES

04. APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

| LISTE DES COMPTES - 5 MARS 2018 | | |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------|
| PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES ET SOLUTION BANCAIRE PAIEMENT INTERNET | | |
| NO PRÉ. | FOURNISSEUR | MONTANT |
| 501851 | Bell - Bibliothèque | 70.51 \$ |
| 501852 | Bell - Bureau municipal | 75.61 \$ |
| 501853 | Bell - Centre communautaire | 76.26 \$ |
| 501854 | Bell - Cellulaires | 71.12 \$ |
| 501855 | Hydro - 2001 chemin Saint-Francois | 67.80 \$ |
| 501856 | Hydro - Biblio et panneau | 1 199.50 \$ |
| 501857 | Hydro - Aqueduc village | 320.20 \$ |
| 501858 | Hydro - 200 de la Canadienne (eaux usées) | 381.89 \$ |
| 501859 | Hydro - Garage | 1 938.02 \$ |
| 501860 | Hydro - Luminaires | 804.00 \$ |
| 501861 | Hydro - du Galet (Eau potable-Station # 1) | 167.90 \$ |
| 501862 | Hydro - 351 du Canton (Eau potable - Station #2) | 62.76 \$ |
| 501863 | MasterCard (Registre + Cotisation) | 80.00 \$ |
| 501864 | Ministère du Revenu | 12 248.06 \$ |
| 501865 | Receveur Général - Taux réduit | 3 767.60 \$ |
| 501866 | Receveur Général - Taux régulier | 454.91 \$ |
| | | 21 786.14 \$ |
| SALAIRES - 5 MARS 2018 | | MONTANT |
| Conseil municipal | | 3 933.50 \$ |
| Employés municipaux | | 39 329.63 \$ |
| Pompiers | | 4 879.29 \$ |
| | | 48 142.42 \$ |

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

| LISTE DES COMPTES PAYÉS EN FÉVRIER | | | |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------|-----------------------------------------------|
| 510533 | POSTE CANADA | 140.15 \$ | FRAIS DE POSTE |
| 510534 | SERVICE D'ALARME JOCELYN JACOB | 1 900.54 \$ | CENTRALE D'ALARME |
| 510535 | FINANCIERE BANQUE NATIONALE | 26 336.38 \$ | EMPRUNT B.NAT. GARAGE MUNIC.-MONTAGNE, PUITTS |
| 510536 | PARENT SUZIE | 39.56 \$ | DEPLACEMENT DU PERSONNEL |
| 510537 | POSTE CANADA | 977.29 \$ | FRAIS DE POSTE |
| 510538 | LES CONSULTANTS S.M. INC. | 19 429.63 \$ | CHÈQUE 510530 REMPLACÉ PAR LE CHÈQUE 510538 |
| 510539 | TRUST BANQUE NATIONALE | 3 614.60 \$ | RPA A PAYER - JANVIER 2018 |
| 510540 | SYNDICAT DES POMPIERS | 301.60 \$ | COTISATIONS SYNDICALES JANVIER 2018 |
| 510541 | LA CAPITALE ASS. | 5 974.19 \$ | ASSURANCES COLLECTIVES |
| 510542 | FORTIER CATHERINE | 139.88 \$ | ENT MACHINERIES,OUTILLAGE |
| 510543 | PERRO LIBRAIRE | 325.71 \$ | ACHATS LIVRES & ACCESSOIRES BIBLIOTHEQUE |
| 510544 | AUTHENTIQUE POSE CAFE | 88.71 \$ | ALIMENTS ET REPAS |
| 510545 | ENTREPRISES SYLVIE DROLET | - \$ | ANNULÉ |
| 510546 | LIBRAIRIE POIRIER | 222.18 \$ | ACHATS LIVRES & ACCESSOIRES BIBLIOTHEQUE |
| 510547 | AMEUBLEMENTS BUROMAX INC. | 2 084.60 \$ | AMEUBLEMENT BIBLIOTHEQUE |
| 510548 | LES ENT. MARIO LAROCHELLE | 28.69 \$ | ENT & REP - C.C. |
| LISTE DES COMPTES PAYÉS EN MARS | | | |
| 510549 | AQLM | - \$ | ANNULÉ |
| 510550 | BERNARD GAUTHIER (2012) INC. | - \$ | ANNULÉ |
| 510551 | LABORATOIRES ENVIRONEX | 232.83 \$ | ANALYSE EN LABORATOIRE |
| 510552 | FONDS D'INFORMATION | 20.00 \$ | FONDS DE L'INFORMATION FONCIER |
| 510553 | BUROMOBIL ST-MAURICE INC. | 126.47 \$ | LOCATION MACHINERIE OUTILLAGE |
| 510554 | BUROPLUS DIV. COMMERCIALE | 713.82 \$ | FOURNITURES DE BUREAU |
| 510555 | CAMELEON SOLUTIONS | 40.24 \$ | FOURNITURES DE BUREAU |
| 510556 | COMMISSION ADMINISTRATIVE | - \$ | ANNULÉ |
| 510557 | GROUPE CLR | 820.53 \$ | COMMUNICATION |
| 510558 | LES CONSULTANTS MARIO COSSETTE | 324.81 \$ | EAUX PLUVIALES |
| 510559 | EQUIPEMENTS MARCEL GELINAS | 365.01 \$ | ENT & REP VÉHICULES |
| 510560 | FORMULES MUNICIPALES | 205.74 \$ | FOURNITURES DE BUREAU |
| 510561 | F.Q.M. | 29.06 \$ | FRAIS DE POSTE |
| 510562 | GAILLARDETZ | 743.98 \$ | HON PROFESSIONNELS - URBANISME |
| 510563 | MEDIAS TRANSCONTINENTAL | 556.48 \$ | AVIS PUBLIC |
| 510564 | RONA INC. | 86.54 \$ | ENT & REP - C.C. |
| 510565 | HOCKEY LEMAY - SPI | 354.49 \$ | VETEMENTS CHAUSSURES VOIRIE |
| 510566 | MAISON DE L'ABONDANCE | 150.00 \$ | PROJET MOISSON MAURICIE |
| 510567 | MARTIN & LEVESQUE INC | 457.24 \$ | VETEMENTS CHAUSSURES ET ACCESS |
| 510568 | MEI ASSAINISSEMENT | 354.35 \$ | ENT MACHINERIES,OUTILLAGE |
| 510569 | MOISSON MAURICIE | 144.00 \$ | PROJET MOISSON MAURICIE |
| 510570 | MRC DE MASKINONGE | 84 592.75 \$ | QUOTE-PART MRC |
| 510571 | MUNICIPALITE DE SAINT-LEON | 211.55 \$ | FORMATION ET PERFECTIONNEMENT |
| 510572 | NORDIKEAU INC. | 124.35 \$ | ANALYSE EN LABORATOIRE |
| 510573 | MACHINERIES NORDTRAC LTÉE | 653.08 \$ | ENT & REP VÉHICULES |
| 510574 | PETROLES DESHAIES | 1 210.70 \$ | ESSENCE ET HUILE DIESEL |
| 510575 | PIGALE IMPRESSION | 788.73 \$ | FOURNITURES DE BUREAU |
| 510576 | R.L. DISTRIBUTEUR ENR. | 374.75 \$ | ENTRETIEN ARTICLES MENAGERS |
| 510577 | TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY | 6 676.94 \$ | SERVICES JURIDIQUES |
| 510578 | VEOLIA | 820.21 \$ | PRODUITS CHIMIQUES - CHLORE |
| 510579 | BERNARD GAUTHIER (2012) INC. | 5 265.00 \$ | ENTRETIEN REPARATION ECLAIRAGE |
| 510580 | RECEVEUR GENERAL | 230.59 \$ | ASSURANCES EMPLOI REDUIT |
| 510581 | COMMISSION ADMINISTRATIVE | 782.00 \$ | QUOTE-PART CARRA |
| 510582 | INDUSTRIE CANADA | 164.00 \$ | RENOUVELLEMENT MOBILE |

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

Valérie Bergeron, CPA, CA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2018-03-038

Il est proposé par Véronique Latte, conseillère, appuyé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6), que le conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc adopte la liste des comptes soumis et en autorise les paiements.

ADOPTÉE

05. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1 Avis de motion et présentation d'un projet de Règlement 2018-06 relatif à l'entretien ou l'amélioration du chemin McLaren (651 à 800) et chemin Champagne (de 1020 à 1170) - hiver 2017-2018

2018-03-039

Avis de motion est donné par Michel Langlois, conseiller, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un règlement pour l'entretien du chemin McLaren (651 à 800) et chemin Champagne (de 1020 à 1170) - hiver 2017-2018.

ADOPTÉE

06. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Nomination de Monsieur Rémi Descôteaux au poste Capitaine intérimaire du service des Incendies de Saint-Mathieu-du-Parc

Considérant l'avis de démission de Monsieur Denis Boutin au poste de directeur du service des Incendies en date du 19 janvier 2018;

Considérant que monsieur Steve Gélinas est le directeur intérimaire du service des Incendies;

Considérant que ce recadrement des effectifs laisse un poste de capitaine vacant au sein du service des Incendies;

Considérant la volonté de combler de façon intérimaire un poste vacant de capitaine par ce recadrement des officiers;

Considérant l'affichage interne au sein des pompiers et la volonté exprimé par Monsieur Rémi Descôteaux à occuper ce poste intérimaire;

Considérant que Monsieur Rémi Descôteaux occupe le poste de pompier depuis le 14 janvier 2002;

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

2018-03-040

Il est proposé par Renald Grenier, conseiller, appuyé par Véronique Latte, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers (6) présents que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc nomme Monsieur Rémi Descôteaux au poste de Capitaine intérimaire du service des Incendies pour une période minimale de 6 mois.

Que Monsieur Descôteaux bénéficiera des avantages reliés au poste de Capitaine du service des Incendies.

Que Monsieur Descôteaux conservera son ancienneté tant qu'il occupera ce poste de façon intérimaire.

ADOPTÉE

07. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Appel de candidature pour l'embauche d'un (1) employé saisonnier, temps plein, pour les travaux publics

Considérant la décision prise par le Conseil lors de la préparation du budget 2018;

Considérant la volonté d'offrir un meilleur service et de répondre aux besoins de la population en raison de l'augmentation des tâches en saison estivale;

2018-03-041

Il est proposé par André Bordeleau, conseiller, appuyé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (6) présents que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc procède à l'appel de candidature pour l'embauche d'un (1) journalier saisonnier, temps plein, pour le département des Travaux publics, 5 jours par semaine selon un horaire de 40 heures.

Que la période d'emploi prévue est du 8 mai 2018 au 2 novembre 2018.

Que le taux salarial est établi selon la charte salariale correspondant au poste de journalier saisonnier à l'embauche.

Que les candidatures doivent être reçues au plus tard le 30 mars 2018, à 15h00, au bureau de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

ADOPTÉE

7.2 Autorisation - Signalisation Kalitec Inc. – Affiche de bienvenue

Considérant le désir de la Municipalité de se doter d'une seconde affiche de bienvenue pour annoncer l'entrée de celle-ci;

Considérant le prix obtenu de l'entreprise Signalisation Kalitec Inc. pour la fabrication d'une affiche de bienvenue selon la proposition suivante :

- No 35210 (1) : 3 687.40\$, taxes non incluses

2017-03-042

Il est proposé par Louis Tremblay, conseiller, appuyé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6) que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc accepte la

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

proposition de Signalisation Kalitec Inc. au montant total de trois mille six cent quatre-vingt-sept dollars et quarante cents (3 687.40 \$) , taxes non incluses.

ADOPTÉE

08. URBANISME

8.1 Entérinement – correspondance pour l'entreprise 9162-0153 Québec Inc. - immeuble sis au 1220, chemin Saint-Joseph

2018-03-043

Il est proposé par André Bordeleau, conseiller, appuyé par Renald Grenier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6) que soit entériné la lettre, datée du 5 mars 2018, envoyée à monsieur Vittorio Masciotra, président de l'entreprise 9162-0153 Québec Inc., pour l'immeuble sis au 1220, chemin Saint-Joseph.

ADOPTÉE

8.2 Avis de motion et présentation d'un projet de Règlement relatif à la modification du règlement administratif numéro 105 portant sur les dispositions régissant l'application des règlements, des infractions, des tarifs, des permis et certificats et de la terminologie

2018-03-044

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement est, par les présentes, donné par Michel Langlois, qu'à une séance subséquente de ce Conseil sera pris en considération pour adoption un règlement ayant pour but de modifier le règlement administratif numéro 105 afin de :

- Modifier les dispositions relatives aux avis et constats d'infraction;
- Modifier une disposition relative aux documents requis pour une demande de permis de construction;
- Modifier les tarifs d'honoraires des permis et certificats d'autorisation;
- Modifier la définition suivante : « Quai ».

ADOPTÉE

8.3 Avis de motion et présentation d'un projet de Règlement relatif à la modification du Règlement de zonage numéro 106 portant sur la modification de certaines dispositions réglementaires et sur la modification du plan de zonage afin de répondre mieux aux particularités du territoire

2018-03-045

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement est, par les présentes, donné par Michel Langlois, qu'à une séance subséquente de ce Conseil sera pris en considération pour adoption un règlement ayant pour but de modifier le Règlement de zonage numéro 106 afin de :

- Modifier certaines dispositions relatives aux bâtiments complémentaires au niveau de : l'implantation, la hauteur et la superficie totale d'occupation au sol;

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

- Modifier une disposition relative à un garage annexé à une résidence;
- Modifier une disposition relative à l'entreposage relié à l'usage résidentiel;
- Remplacer les dispositions relatives aux quais;
- Ajouter une disposition relative aux cabanes à sucre privées;
- Ajouter certaines dispositions relatives aux capteurs solaires;
- Modifier la marge de recul avant pour un bâtiment principal dans la zone 128;
- Ajouter les usages « Usage domestique » et « Unifamiliale isolée » dans la zone 137;
- Ajouter certains usages d'hébergement touristiques dans la zone 302;
- Ajouter certains usages d'hébergement touristiques et un usage du groupe d'usages « Habitation dans la zone 306 »;
- Ajouter certains usages dans la zone 108 et supprimer les usages des groupes d'usages « Forêt » et « Chasse et pêche »;
- Supprimer l'usage « Fermette » dans la zone 113;
- Supprimer l'usage « Résidence de tourisme » dans la zone 131;
- Ajouter les usages touristiques dans la zone 133;
- Prévoir certains usages dans les nouvelles zones 113.1 et 151.2;
- Améliorer et ajuster certaines limites de zones (113, 114, 129, 132, 133, 137, 151.1, 154 et 205) et ajuster les limites des zones 301 et 306 avec la nouvelle limite de la municipalité entre Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Boniface.

ADOPTÉE

8.4 Remboursement – déneigement d'une partie du chemin public – chemin Bruno Lord

Considérant la politique d'entretien ou d'amélioration des chemins privés;

Considérant que certains résidents du chemin Bruno-Lord ont payé un montant en trop pour l'entretien d'une partie du chemin sur une longueur de 54 mètres;

Considérant que la partie supplémentaire payée de 54 mètres est une partie du chemin verbalisé appartenant à la Municipalité dont elle se doit d'en faire l'entretien;

Considérant l'article 2925 dans le Code civil du Québec permettant le remboursement de ce paiement excédentaire qui ont eu lieu durant les trois dernières années;

2018-03-046

Il est proposé par Renald Grenier, conseiller, appuyé par Véronique Latte, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers (6) présents que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc rembourse les résidents selon le tableau suivant :

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

| Adresse civique | Remboursement année 2016 | Remboursement année 2017 | Remboursement année 2018 | Total à rembourser |
|------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| 1141 chemin Bruno-Lord | | | 29.79 \$ | 29.79 \$ |
| 1150 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1160 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1170 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1190 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1200 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1210 chemin Bruno-Lord | | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 59.52 \$ |
| 1230 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1240 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1250 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1260 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1270 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1280 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| 1290 chemin Bruno-Lord | 26.01 \$ | 29.73 \$ | 29.79 \$ | 85.53 \$ |
| | 312.17 \$ | 386.50 \$ | 417.00 \$ | 1 115.67 \$ |

Que les remboursements se feront par chèque et se feront au dernier propriétaire de chacune des adresses civiques ci-haut mentionnées et qu'ils seront en lien avec le nombre d'années que ceux-ci auront été propriétaires durant les trois dernières années.

ADOPTÉE

8.5 Nomination des fonctions des officiers du Comité consultatif d'urbanisme

Considérant que les officiers d'un comité consultatif d'urbanisme sont le président, le vice-président et le secrétaire;

Considérant que selon l'article 147 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*, les officiers sont nommés par résolution du conseil de la Municipalité;

Considérant qu'au sein du comité consultatif d'urbanisme, Messieurs André Bordeleau et Guy Marcotte ainsi que Madame Suzanne Guillemette ont démontré de l'intérêt pour occuper ses postes ;

2018-03-047

Il est proposé par Michel Langlois, conseiller, appuyé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (6) présents que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc nomme les membres aux postes d'officiers suivants :

- Monsieur André Bordeleau –
Président du comité consultatif d'urbanisme
- Monsieur Guy Marcotte –
Vice-président du comité consultatif d'urbanisme
- Madame Suzanne Guillemette –
Secrétaire du comité consultatif d'urbanisme

ADOPTÉE

09. HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

Aucun sujet à l'ordre du jour

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

10. DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATIONS, CULTURE & LOISIRS

10.1 Nomination de madame Agapi Bourdeau Kadianakis au poste d'agente au développement et à la vie communautaire

Considérant la résolution 2018-01-13, pour l'appel de candidature d'un employé permanent, temps plein, agent au développement et à la vie communautaire;

Considérant le résultat des entrevues suite à l'affichage ;

2018-03-048

À ces causes, il est proposé par Véronique Latte, conseillère, appuyé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (6) présents que la Municipalité autorise l'embauche, en date du 22 février 2018, de Madame Agapi Bourdeau Kadianakis au poste d'agente au développement et à la vie communautaire à raison de 32 heures semaine, sur un horaire de 5 jours de travail.

Que Madame Bourdeau Kadianakis sera rémunérée selon le (2e) échelon de la charte salariale du poste de gestionnaire en loisirs en attendant l'évaluation du poste d'agent au développement et à la vie communautaire dans le cadre du maintien de l'équité salariale.

Qu'une période de probation pour confirmer l'embauche permanente de Madame Agapi Bourdeau Kadianakis est d'un an.

Que l'employé bénéficie des avantages sociaux reliés au poste et définis par le manuel des employés.

ADOPTÉE

10.2 Commission Hockey Mineur de Saint-Boniface inc. – saison 2017-2018

Considérant que le conseil a reçu une demande d'aide financière datée du 8 février 2018 pour soutenir la Commission du Hockey Mineur de Saint-Boniface inc. afin que les enfants domiciliés à Saint-Mathieu-du-Parc puissent bénéficier d'un rabais de 50\$ sur leur inscription au hockey mineur;

Considérant l'article 91, alinéa 2, de la Loi sur les compétences municipales stipulant que : *toute municipalité locale peut accorder une aide dans les matières suivantes : la création et la poursuite, sur son territoire ou hors de celui-ci, d'oeuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population;*

2018-03-049

Il est proposé par Renald Grenier, conseiller, appuyé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (6) présents que le Conseil est d'avis de souscrire à la demande de la Commission du Hockey Mineur de Saint-Boniface inc. et de verser la somme de quatre cent dollars (400.00 \$), à titre d'aide financière pour huit enfants, résidant à Saint-Mathieu-du-Parc, de moins de 18 ans (mineur).

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

ADOPTÉE

10.3 Demande d'aide financière de Groupe Voix de femmes - Maison la Tradition - Journée internationale des femmes – 9 mars 2018

Considérant la demande d'appui reçue le 19 février 2018 par l'organisme Groupe Voix de femmes ;

Considérant l'article 91, alinéa 2, de la Loi sur les compétences municipales stipulant que : *toute municipalité locale peut accorder une aide dans les matières suivantes : la création et la poursuite, sur son territoire ou hors de celui-ci, d'oeuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population;*

Considérant que pour souligner l'implication de Groupe Voix de Femmes dans son milieu, un souper / soirée est organisé le 9 mars 2018 à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

2018-03-050

Il est proposé par Michel Langlois, conseiller, appuyé par Véronique Latte, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6) que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc alloue une aide financière de deux cents dollars (200 \$) à Groupe Voix de femmes - Maison la Tradition, pour l'évènement la Journée internationale des femmes qui aura lieu le 9 mars 2018.

ADOPTÉE

11. AUTRES SUJETS

12. PRÉSENCE À LA SÉANCE

Un total de 25 citoyens ont assisté à l'assemblée.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Travaux – chemin St-François – financement et réalisation
- Impact du transport de bois sur le chemin McLaren
- Règlement régissant la numérotation des immeubles
- Secteur de Feuilles en Aiguilles – suivi et financement
- Projet de règlement de zonage 106 - Copie
- Agent au développement et à la vie communautaire – Embauche
- Liste des comptes – fournisseur Catherine Fortier
- Intérêts et pénalités – Compte de taxes – Intervention citoyenne

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la présente séance est levée à 19 h 45.

**APPROBATION DU BROUILLON SÉANCE TENANTE POUR L'EXÉCUTION DES
RÉSOLUTIONS**

**Procès-verbal du conseil de la municipalité de
Saint-Mathieu-du-Parc**

Je, Josée Magny, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal du Québec.

Josée Magny
Mairesse
Présidente d'assemblée

Valérie Bergeron, CPA, CA
Directrice générale
/secrétaire-trésorière

PROJET